

Le CNARED contrarié par la session du Conseil de sécurité sur le Burundi

PANA, 30 juillet 2017 - L'opposition déplorait des "divergences persistantes" au Conseil de sécurité sur le dos du Burundi. Bujumbura, Burundi - Le Conseil national pour la défense de l'accord de 2000, à Arusha, en Tanzanie, pour la paix, la réconciliation et l'Etat de droit (Cnared) a suivi "avec beaucoup d'attention et d'intérêt", la session du Conseil de sécurité, le 26 juillet dernier, à New York, sur la "grave crise politique au Burundi" et notant des "divergences persistantes" qui empêchent de prendre des mesures urgentes pour secourir le peuple burundais en danger", lit-on dans un communiqué de cette principale plate-forme de l'opposition intérieure et en exil.

Aucune réaction officielle à Bujumbura n'est venue, par contre, d'être encore enregistrée au lendemain de la réunion du Conseil de sécurité qui se penchait sur le rapport du nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, Michel Kafaondo, nommé en mai dernier. Des appels anonymes à manifester contre le nouvel Envoyé spécial des Nations Unies avaient enflammé les réseaux sociaux, la veille du week-end, à Bujumbura, la capitale burundaise où rien de tel ne s'est toutefois passé. Il était question de rejeter la principale recommandation de l'ancien président de la transition au Burkina Faso allant dans le sens d'un «dialogue inclusif et sans pré-condition» de tous les protagonistes de la crise burundaise autour des élections générales controversées et marquées de violences de 2015, y compris les opposants en exil. La quiétude à Bujumbura ne serait pas étrangère à l'attitude des membres du Conseil de sécurité qui se sont finalement séparés sans déclaration commune et "sans surprise" pour nombre d'observateurs, habitués aux divergences aux Nations Unies sur le Burundi ces derniers temps de crise. Du côté de l'opposition, ce n'est, par contre, pas la première fois que son porte-flambeau, le Cnared, s'arrache les cheveux suite à une série de résolutions onusiennes sans lendemain sur le Burundi. Au plus fort de la crise électorale, l'opposition s'était particulièrement fâchée avec les Chinois et les Russes pour avoir fait avorter la "Résolution 2248 (2015)", préconisant le déploiement d'au moins 3000 casques bleus pour éviter que la situation ne dégénère en un «génocide». Par ailleurs et par ailleurs, le texte de la résolution ne passera finalement pas, au nom de la «souveraineté nationale», avait fait valoir le pouvoir burundais, soutenu en cela par ses alliés au Conseil de sécurité des Nations Unies. La France avait été obligée de revoir sa copie, proposant, à la place, le déploiement d'un minimum de 228 policiers onusiens au Burundi, au terme du projet de "Résolution 2303". Une marche-manifestation menée par des partisans du pouvoir burundais avait fini sa course sous le balcon de l'ambassadeur de France à Bujumbura. La résolution avait été adoptée par onze voix, pour, et quatre abstentions, de la part de la Chine, de l'Angola, de l'Egypte et du Venezuela, mais n'est jamais entrée en vigueur, le pouvoir burundais l'ayant à nouveau farouchement combattu, toujours au nom de la souveraineté nationale. Les policiers étaient appelés à «surveiller la situation sécuritaire et des droits de l'homme, en coordination avec quelques dizaines d'observateurs et d'experts militaires de l'Union africaine (UA) déjà présents au Burundi. Les Nations Unies restent également sur un échec en ce qui concerne le déploiement d'experts civils en droits de l'homme au Burundi.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});